



# Assemblée générale

Distr. limitée  
6 février 2024  
Français  
Original : anglais

**Comité des utilisations pacifiques  
de l'espace extra-atmosphérique**  
**Sous-Comité scientifique et technique**  
**Soixante et unième session**  
Vienne, 29 janvier-9 février 2024

## Projet de rapport

### Annexe I

#### Rapport du Groupe de travail plénier

1. Conformément au paragraphe 10 de la résolution [78/72](#) de l'Assemblée générale, le Sous-Comité scientifique et technique a convoqué de nouveau, à sa soixante et unième session, son groupe de travail plénier.
2. Du 30 janvier au 8 février 2024, le Groupe de travail a tenu neuf réunions, sous la présidence de Prakash Chauhan (Inde) et la présidence par intérim d'Ajimandiram K. Nair Anilkumar (Inde).
3. Le Groupe de travail a examiné les points suivants :
  - a) L'espace au service du développement durable : les techniques spatiales et leurs applications, y compris le Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales ;
  - b) Rôle futur et méthodes de travail du Comité ;
  - c) Projet d'ordre du jour provisoire de la soixante-deuxième session du Sous-Comité scientifique et technique.
4. Le Groupe de travail a noté que l'avant-projet du Pacte pour l'avenir avait été publié le 26 janvier 2024 par les facilitateurs des préparatifs du Sommet de l'avenir nommés par la présidence de l'Assemblée générale, et que sa section 5.10, sur l'espace extra-atmosphérique (par. 145 à 148 de l'avant-projet), figurait dans son chapitre 5, intitulé « Transformer la gouvernance mondiale ». Il a également noté que des informations sur les préparatifs du Sommet de l'avenir figuraient dans les lettres des facilitateurs datées du 26 janvier 2024.
5. Le Groupe de travail a rappelé qu'à sa soixante-sixième session, le Comité avait prié le Sous-Comité scientifique et technique d'examiner, à sa soixante et unième session, au titre du point intitulé « Rôle futur et méthodes de travail du Comité », la portée, la durée et le titre d'un point de l'ordre du jour consacré au ciel sombre et silencieux et aux grandes constellations, en vue de recommander au Comité de l'inscrire, à sa soixante-septième session, à l'ordre du jour du Sous-Comité.



6. Le Groupe de travail a décidé que le titre du point de l'ordre du jour serait « Ciel sombre et silencieux, astronomie et grandes constellations : affronter les problèmes et les défis qui se font jour ».
7. À sa 8<sup>e</sup> séance, le 7 février, le Groupe de travail s'est mis d'accord pour proposer au Sous-Comité de prendre les mesures suivantes :
  - [a] Recommander au Comité que le point intitulé « Ciel sombre et silencieux, astronomie et grandes constellations : affronter les problèmes et les défis qui se font jour » soit inscrit à l'ordre du jour du Sous-Comité pour les sessions qu'il tiendrait en 2025, 2026, 2027, 2028 et 2029 comme thème/point de discussion distinct ;]
  - [b] Décider, à sa soixante-sixième session, en 2029, si ce point devait être maintenu à l'ordre du jour de ses futures sessions ;]
  - [c] Noter que le champ d'application du point de l'ordre du jour intitulé « Ciel sombre et silencieux, astronomie et grandes constellations : affronter les problèmes et les défis qui se font jour » devait être étroitement lié à son titre et déterminé en fonction de ce que les États considéraient comme pertinent pour ce point.]
8. Le Groupe de travail était saisi du document de séance sur un mécanisme de consultation pour des activités lunaires, soumis par la délégation de la Roumanie (A/AC.105/C.1/2024/CRP.30).
9. Le Groupe de travail plénier a noté que, conformément à la résolution 78/72 de l'Assemblée générale, le Sous-Comité scientifique et technique soumettrait au Comité sa proposition d'ordre du jour provisoire pour sa soixante-deuxième session, qui se tiendrait en 2025.
10. Le Groupe de travail a examiné la liste des questions de fond figurant dans l'ordre du jour provisoire de la soixante et unième session du Sous-Comité (A/AC.105/C.1/L.412), et recommandé que les mêmes questions de fond soient examinées à la soixante-deuxième session du Sous-Comité, qui se tiendrait en 2025, et qu'il y soit adjoint une question intitulée « Ciel sombre et silencieux, astronomie et grandes constellations : affronter les problèmes et les défis qui se font jour ».
11. Le Groupe de travail a noté que, conformément à ce que le Sous-Comité avait décidé à sa quarante-quatrième session, en 2007 (A/AC.105/890, annexe I, par. 24), la Fédération internationale d'aéronautique organiserait un colloque qui se tiendrait à la soixante-deuxième session du Sous-Comité. Il a décidé que le thème du colloque de 2025 devrait être « L'espace au service de l'action climatique ».
12. À sa [...]<sup>e</sup> séance, le [...] février, le Groupe de travail a adopté le présent rapport.

---